

INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT

DE LA VILAINE

ROCHE
BERNARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le Mercredi 23 Février 2011 à 9 h 00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur BOURRU Directeur Général Adjoint du Conseil Général du Morbihan

Absents excusés :

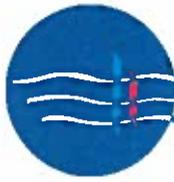
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Monsieur PAILLOT, Payeur Départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT

DE LA MAYENNE

ROCHE
BERNARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

II– QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

8. – Budget annexe Eau Potable – Exercice 2011 : Budget Primitif

Ce budget a été élaboré dans le cadre strict des orientations budgétaires qui ont été débattues le 31 janvier dernier, débat que le Conseil d'Administration est invité à confirmer.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 14 021 035.89 €

En dépenses, outre le report de 198 074.68 € pour achever la tranche 1 de la Liaison Féré-Rennes, des crédits sont inscrits pour réaliser la 2^{ème} tranche de cette liaison pour 12 071 362.41 €.

En recettes, un emprunt de 4 790 000 €, l'excédent capitalisé de la section d'exploitation (2 251 628.82 €), le virement de la section d'exploitation (1 533 238.81 €), l'excédent reporté de 2010 (3 991 993.33 €) et la récupération de TVA (315 052.27 €) apportent le financement de cette opération.

SECTION D'EXPLOITATION : 6 380 742.15 €

En dépenses, le budget est très proche de celui de l'exercice 2010. L'achat de prestations (300 000 €) se limite à celles réalisées par la CARENE à Campbon. Le remboursement de la moitié des dépenses du barrage au Budget Principal est porté à 1 530 996.30 € du fait de l'important programme de travaux en cours sur le barrage d'Arzal (*système de manœuvre des vannes, rénovation du génie civil et réhaussement de la digue*).

La reconstruction du mur-rideau de l'Usine d'Eau est également inscrite pour 420 500 €.

En recettes, les ventes d'eau, estimées à 17 millions de m³, font l'objet d'une redevance versée par le délégataire pour 5 400 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- Adopte le budget primitif annexe « Eau Potable » pour l'exercice 2011, tel que proposé,
- Sollicite des différents financeurs, les subventions et participations afférentes.

Pour extrait conforme
Le Président,

Y. MAHE